

## **Prérequis de comptabilité financière**

Généralités et précisions sur les comptabilités de l'entreprise  
Bilan, notions d'actif et de passif, structure du document  
Compte de résultat, notions de charges et produits, structure du document  
Résultats, équilibre et répartition  
Notion d'amortissement et de provision.

## Contenu



- L'entreprise : Des stocks et des flux comptables
- Les comptabilités : 2 points de vue très différents
- Les documents de synthèse de la comptabilité financière : Bilan et Compte de résultat
- Actif et Passif, Charges et Produits
- Le Résultat et sa répartition
- Les dépréciations et le cas des amortissements

## L'entreprise : Des STOCKS et des FLUX... COMPTABLES :

### Des STOCKS...



En observant le contenu d'une entreprise avec l'œil d'un comptable ou d'un financier on aperçoit d'abord que **des stocks**... Mais pas seulement **des stocks de matières premières** (MP) ou de composants, d'en-cours et **de produits finis** (PF) comme n'importe quel visiteur... On y découvre aussi des stocks d'autres formes de richesses qui composent l'ensemble du **patrimoine actif** de l'entreprise (**les actifs du bilan** qui permettent son activité).

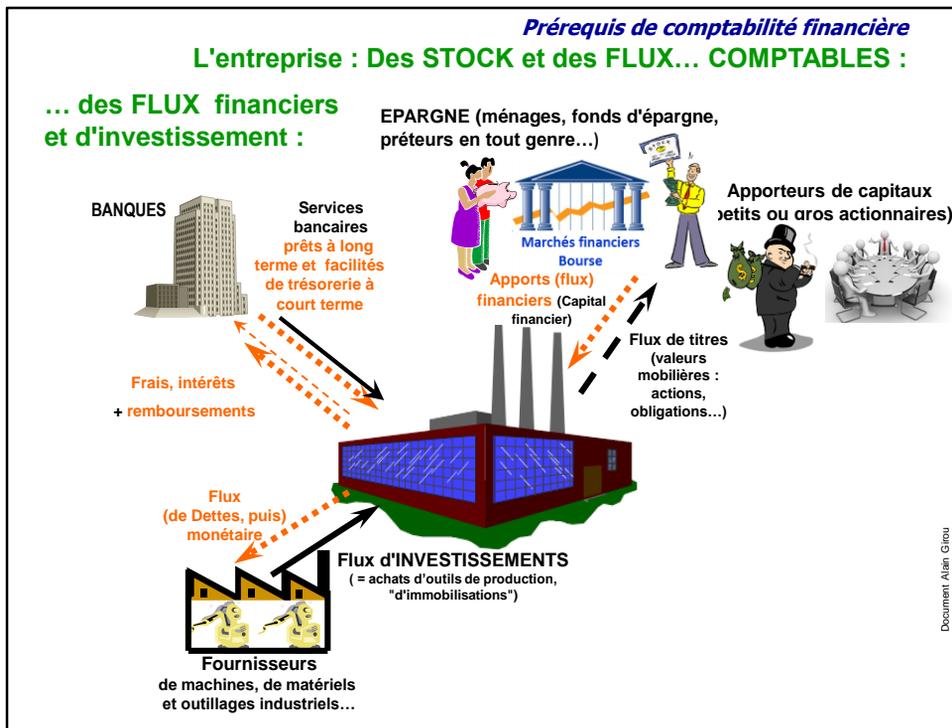
**Des stocks de machines et d'outillage, par exemple**, tout ce qui peut servir en tant qu'outil de production immobilisé en permanence dans l'entreprise afin de permettre son activité de production...

Bien qu'ils soient généralement peu visibles, on peut déceler aussi **des stocks de monnaie** : la trésorerie de l'entreprise. Des stocks de monnaie déposés et inscrits dans les comptes numériques des ordinateurs de la banque (monnaie scripturale), ou des billets de banque (monnaie fiduciaire) rangés dans un coffre ou dans les caisses enregistreuses de l'entreprise.

Un comptable ou un financier voit même des choses pratiquement invisibles : **des stocks de créances** (dus par les clients) qui représentent aussi de la monnaie, mais qui sera seulement disponibles dans l'avenir, à l'échéance et... si tout se passe bien avec le débiteur (celui qui doit la créance). Disons plutôt que c'est... une promesse de monnaie disponible dans l'avenir ! Réciproquement, il voit **des stocks d'emprunts et de dettes** que l'entreprise a contractés envers des banques ou des marchés financiers pour des années ou, plus simplement, des dettes auprès de fournisseurs qui acceptent d'être payés à 30, 45, 60 jours d'échéance, voire plus encore...

Et il voit même la trace du **stock de capitaux propres** (apportés par les *propriétaires*) et que l'entreprise peut considérer comme acquis, qu'elle n'aura pas à rembourser à une échéance à venir et qui finance une partie plus ou moins importante du **stock de ses outils de production**...

Mais tous ces stocks sont aussi **l'origine** (les ressources) **et/ou la destination** (les emplois) **de flux** qui vont les augmenter ou les diminuer...

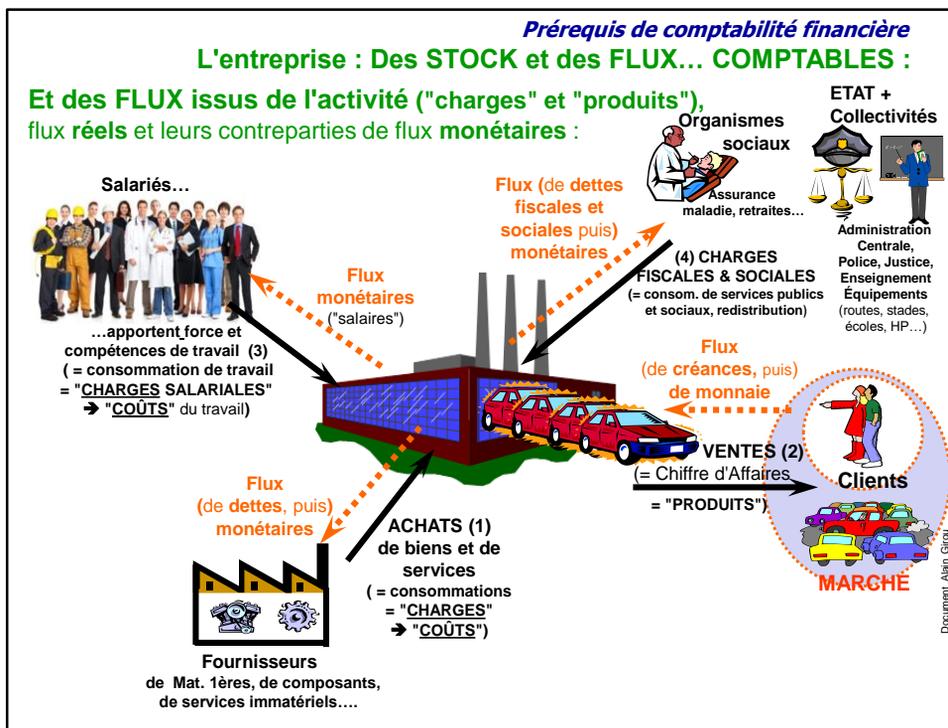


Maintenant, voyons les flux comptables. Par exemple, **la trésorerie de l'entreprise reçoit initialement des flux financiers** des actionnaires et de prêteurs à l'occasion des opérations de création/augmentation de capital ou d'emprunts plus ou moins importants auprès de banques, ou même d'un marché financier (la Bourse) pour les grandes entreprises (emprunts dits « obligataires »). Les **flux financiers empruntés** devront être un jour, suivant les échéances prévues, **remboursés aux créanciers** (banques ou prêteurs sur les marchés financiers...). Mais pas aux associés copropriétaires (actionnaires) dont les apports sont définitivement acquis à leur entreprise et justifient leur pouvoir « d'action » dans la société (en leur conférant des droits de vote proportionnels à leurs apports) ainsi que leur rémunération sur les bénéfices réalisés par l'entreprise (les dividendes). Apports en capitaux, flux d'emprunts et leurs remboursements relèvent des **flux « financiers »**.

**Mais ces opérations initiant des flux financiers** d'emprunts auprès des banques ou auprès des épargnants par l'intermédiaire des marchés financiers **constituent aussi des services que consomme l'entreprise**. Non seulement ces flux financiers doivent être remboursés à l'échéance (ce qui ne « coûte » rien à l'emprunteur, « il faut rendre à César ce qui appartient à César », n'est-ce pas...), mais **ces services accordés à l'entreprise ne sont pas gratuits et donnent lieu à rétribution aux prêteurs pour le prix du temps accordé à l'emprunteur**.

C'est le loyer pour le temps pendant lequel le stock d'argent a été laissé à la disposition de l'emprunteur (comme une location d'argent disponible). Ce qu'on nomme aussi le « service » de la dette, c'est-à-dire **les charges d'intérêt**. Ces intérêts dont les montants vont dépendre **du temps** (la durée du prêt), **d'un taux d'intérêt** (généralement annuel et exprimé pour 100 unités monétaires empruntées) et **du montant du capital prêté (ou loué)**, bien sûr...

**Ces flux financiers**, issus des apports des associés (généralement des actionnaires), complétés par des emprunts auprès des banques voire par des emprunts « obligataires » auprès des marchés financiers, **ne restent évidemment pas disponibles dans la trésorerie** de l'entreprise, cachés dans un coffre-fort ou sur un compte bancaire... Ils sont **employés** à payer les **investissements en outils de production** (actifs immobilisés) et même probablement à avancer une partie de ses charges d'exploitation, de fonctionnement (financement des stocks et des autres frais d'exploitation à avancer, comme les salaires, pour pouvoir « faire rouler l'exploitation ») ou « **besoin en fonds de roulement** ».



Enfin, **l'activité productive de l'entreprise, son exploitation, engendre** régulièrement de manière très récurrente **une multitude de flux de biens et de service appelés flux réels et de flux monétaires en contrepartie** (le règlement des biens et des services achetés ou vendus).

Notez que ces flux monétaires de règlement peuvent être différés dans le temps par l'usage du crédit que s'accordent très souvent les entreprises qui font des affaires entre elles régulièrement.

La **contrepartie d'un achat à crédit (1)**, de matières premières par exemple, à un fournisseur **sera une « dette-fournisseur »** pour le client acheteur **jusqu'à ce qu'il règle sa dette par le transfert d'un flux de monnaie à son fournisseur**. De même **la vente à crédit à un client (2) aura pour contrepartie une « créance client » jusqu'à ce que le client s'acquitte de sa dette par le versement d'un flux monétaire à son fournisseur**.

**Pour produire et vendre**, l'entreprise a besoin **d'outils de production, d'approvisionnements en matières premières, composants et prestations de services divers** (transport, maintenance et entretien, télécommunications, assurances, intermédiaires commerciaux, cabinets de conseils, d'avocats, d'experts-comptables...), mais aussi **de compétences et de travail humains**. Bref, elle emploie des salariés. L'entreprise loue les compétences et le temps de travail de ses salariés qu'elle rémunère par des flux monétaires suivant conditions fixées dans les contrats de travail. Les **salaires et les charges sociales liées constituent le coût du travail « consommé »** par l'entreprise. **La contrepartie est les flux monétaires constitués par les sommes de rémunération versée aux salariés (3)** (flux monétaire appelé peut-être injustement « salaires » qui est plutôt le nom d'une partie des charges du coût du travail pour l'entreprise).

Enfin, un mot également concernant les **flux entre l'entreprise et l'Etat, les collectivités et les organismes sociaux (4)**. **L'entreprise consomme tous les jours « gratuitement »** (plus ou moins comme n'importe quel citoyen d'un Etat organisé) **des services dits publics** (routes, infrastructures diverses, sécurité publique, gouvernement, administration centrale, justice, éducation plus indirectement pour former ses futurs employés, etc.). Sa participation au financement de **ses consommations de services publics est constituée par ses charges fiscales dont les contreparties sont des versements monétaires**. Les flux monétaires versés en contrepartie des **charges sociales** qui sont aussi payées en partie par les salariés attestent **de sa participation à la protection sociale générale, à la solidarité** (retraite, chômage, assurance maladie...) **et à la redistribution partielle des revenus**.

UNE DISTINCTION IMPORTANTE EN GESTION FINANCIERE DE  
L'ENTREPRISE :

La "comptabilité financière"  
appelée aussi "comptabilité générale"

(dont concepts clés = *produits, charges, résultat, patrimoine actif et passif*)

et

La "comptabilité de gestion"  
appelée aussi "comptabilité analytique"

(dont concepts clés = **coûts**, *centres de coûts, marges, seuil de rentabilité  
ou point mort, coûts standard, budgets...*)

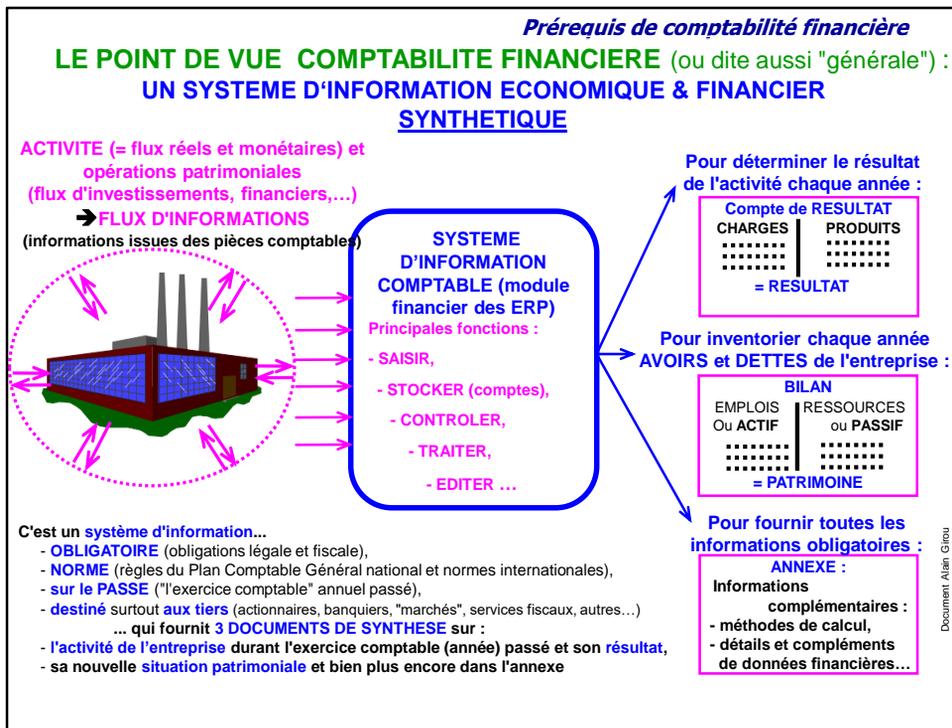
= 2 points de vue très différents

Document Alain Griou

On distingue traditionnellement deux formes de comptabilité privée de l'entreprise. Tout en se complétant, elles traduisent deux points de vue très différents et font appel à des concepts et des techniques souvent très différents aussi.

**La comptabilité « financière » ou comptabilité « générale ».** Comptabilité que je qualifie souvent de comptabilité « synthétique » car, si elle comptabilise au jour le jour toutes les transactions à caractère pécuniaire entre l'entreprise et ses interlocuteurs économiques, elle vise essentiellement à fournir périodiquement — au moins une fois par an — des **états de synthèse sur son activité**, c'est-à-dire sur **ses consommations, ses produits et son résultat** ainsi **qu'un grand état de synthèse annuel de sa situation patrimoniale**, c'est-à-dire d'une part sur la valeur de tout ce qu'elle possède pour mener son activité économique (ses **actifs**) et, d'autre part, sur les montants des différentes ressources (ou **passifs**) dont elle dispose pour financer lesdits actifs. Ces **ressources financières** peuvent lui être **définitivement acquises** : ce sont les **ressources (ou capitaux) propres**. Ou bien ces ressources sont **provisoirement à sa disposition**, louées pour un temps plus ou moins long, puis devront être restituées aux prêteurs créanciers de l'entreprise (banques, fournisseurs...) : ce sont les **emprunts et dettes financières** (banques, marchés financiers) **ou d'exploitation** (fournisseurs, tiers divers...). C'est une comptabilité source d'information pour l'entreprise (base de données comptable qui enregistre et conserve toutes les informations relatives aux opérations journalières de l'entreprise). Mais elle est aussi destinée à fournir une information financière générale aux tiers concernés : actionnaires, marchés financiers, banquiers, créanciers, autorités fiscales, salariés, etc.

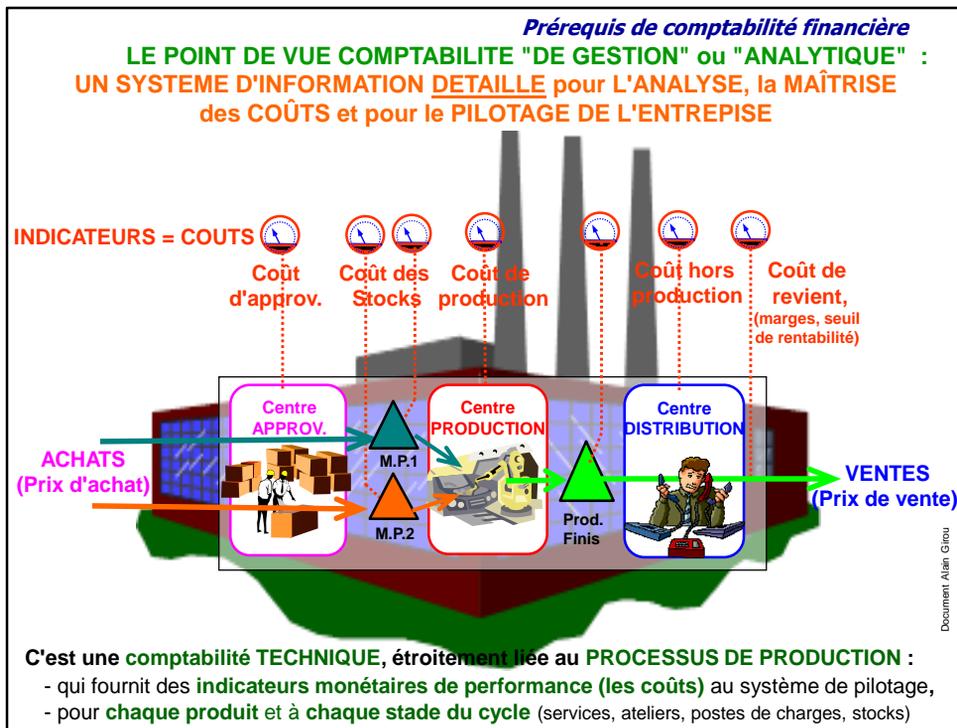
**La comptabilité « de gestion » (pilotage) ou comptabilité « analytique »**, vise quant à elle à analyser comment l'activité de l'entreprise consomme et produit des richesses **de manière très analytique** afin de fournir des indicateurs de performance (plus ou moins pertinents) : **les coûts**. **Ces indicateurs visent à faciliter la gestion, le pilotage, de l'entreprise bien plus au jour le jour** ; c'est-à-dire à **prévoir, suivre, contrôler et corriger ses processus de création de valeur** au fil de l'eau de manière à maintenir ou améliorer sa compétitivité. C'est à cette forme de comptabilité, celle des calculs de coûts, que ce module vous propose de vous initier...



**La comptabilité financière** (ou comptabilité générale) est donc **un système d'information synthétique branché sur l'activité économique journalière de l'entreprise**. Ce système est construit comme un système de gestion de base de données et **se trouve intégré aux ERP**. Comme tout système d'information, la comptabilité financière a pour principales fonctions de :

- **saisir/collecter les informations de base** (concernant les flux réels, monétaires ou financiers) issues de l'activité de l'entreprise et contenues dans les documents et pièces comptables accompagnant les opérations économiques générant ces flux ;
- **stocker ces informations** suivant leur nature dans des « comptes » (= mémoires constituant le cœur du système comptable de l'entreprise) d'où le terme de « comptabilité » ;
- **permettre des opérations de contrôle** et de sécurisations des données introduites dans le système (« balances », etc.) ;
- **réaliser des traitements** (calculs d'amortissements, inventaires, provisions diverses...) de fin d'exercice comptable (un « exercice comptable » = une année comptable) préparant l'établissement des **documents de synthèse** : calcul du résultat, élaboration des tableaux et informations techniques composant **l'annexe** et surtout **l'édition** :
  - **d'un COMPTE DE RÉSULTAT** indiquant et expliquant globalement le **RÉSULTAT** de l'activité de l'entreprise pour l'année comptable (exercice) passée et calculé par différence entre, d'une part, tous les produits (richesses ou ressources créées) et, d'autre part, toutes les charges (richesses ou de ressources consommées pour les produits) et enfin...
  - **du BILAN** = tableau de l'état de la situation patrimoniale (ensemble des droits et devoirs de l'entreprise) divisé en 2 parties : **l'ACTIF** (= valeur au jour du bilan de l'ensemble des droits de propriété et de créance détenus par l'entreprise) **et le PASSIF** (= valeur au jour du bilan de l'ensemble des ressources propres, acquises définitivement à l'entreprise, mais aussi de ses dettes, longues ou courtes, dues à ses prêteurs [banquiers, marché financier] ou à ses créanciers d'exploitation : fournisseurs divers, État ou organismes sociaux pour les impôts, taxes ou charges sociales dues...

La tenue d'un tel système comptable et la publication de ses documents de synthèse sont des obligations légale et fiscale pour les entreprises.



C'est la comptabilité qui va surtout nous occuper dans ce module (parties 3 et 4). C'est celle qui permet d'établir des indicateurs très utiles, bien que parfois discutables : **les COÛTS**.

Alors que **la comptabilité financière** vise surtout fournir une **image de la situation globale de l'entreprise** et une explication tout aussi globale **de son résultat** à travers ses documents de synthèse afin d'informer principalement actionnaires et services fiscaux, **la comptabilité de gestion est un véritable outil de pilotage de l'entreprise**.

Avec cette approche comptable différente, on va ouvrir et disséquer l'entreprise pour comprendre et modéliser très précisément l'organisation de ses flux et de ses stocks afin de mesurer comment tous les flux entrants sont consommés par les services, les activités, les stocks et les produits de l'entreprise.

**La comptabilité financière** (ou « générale ») va cependant jouer le rôle de **système d'information** dans lequel la **comptabilité de gestion puisera** la majeure partie **des données nécessaires** à ses calculs de coûts (en particulier dans les comptes de charges de la comptabilité financière).

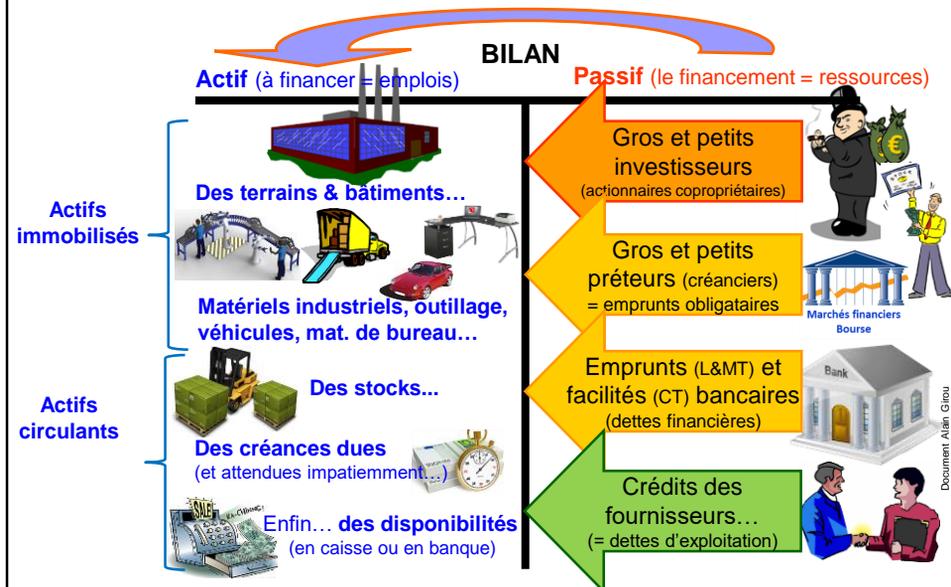
**La comptabilité de gestion est** une comptabilité **technique** dans le sens qu'elle construit ses modèles et algorithmes de calculs de coûts en suivant les processus de production décrits en particulier par les données techniques contenus dans les ERP.

Elle a pour **objectif de fournir essentiellement des indicateurs synthétiques, prévisionnels ou réels constatés (a posteriori), les COÛTS (= regroupement de charges** de natures différentes sur des **objets de coûts** : produit, série de produits, stock, service, atelier, centre de coût, poste de charge...).

Les **analyses des écarts** entre les coûts prévisionnels et les coûts réels constatés, le contrôle de gestion ou contrôle budgétaire, **impliquent aussi des responsabilités et des mesures correctives**. C'est dans ce sens aussi un outil non neutre de politique du management.

Par la construction de modèles et d'algorithmes de calcul dans les ERP ou via les tableurs, la comptabilité de gestion **permet la simulation** suivant l'établissement d'hypothèse et de conjectures probables ou souhaitables afin de fixer ou d'optimiser des objectifs de rentabilité.

Des **EMPLOIS (ACTIF)** qui assurent l'activité de l'entreprise  
et les **RESSOURCES (PASSIF)** qui en assurent le financement



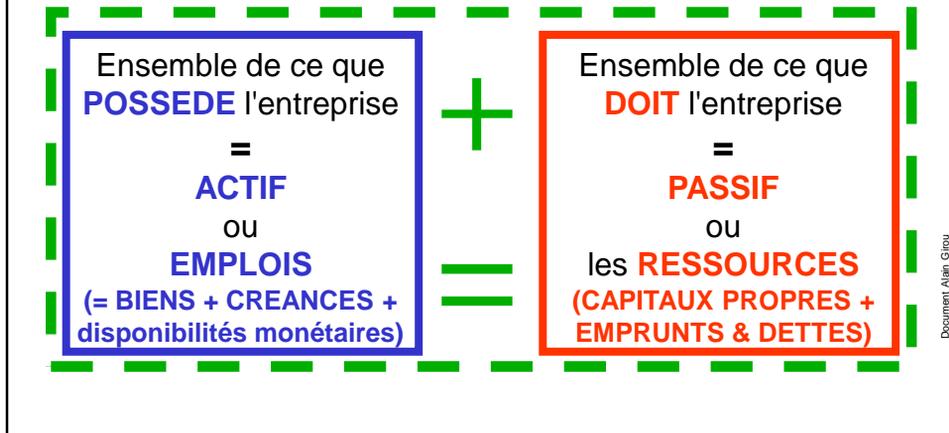
Le bilan est le document de synthèse issu de la comptabilité financière probablement le plus connu. Il décrit sous forme d'un tableau en 2 parties la situation patrimoniale d'une entreprise considérée juridiquement comme une personne dite « morale » de Droit (par différenciation aux personnes physiques que nous sommes, nous, pauvres humains...). L'entreprise, personne juridique, est donc dotée d'un **patrimoine** (« dotée », on peut le dire, car les apports financiers initialement apportés par les associés fondateurs à l'entreprise constituent un peu sa « dot » !), c'est-à-dire qu'elle dispose d'un **ensemble de droits et devoirs** (actif et passif).

Les **droits** sont essentiellement des droits de propriété dont elle dispose **sur des éléments matériels** (terrains, bâtiments, matériels industriels, véhicules, stocks de MP ou de PF...) **ou immatériels** (brevets, fonds commercial, créances diverses... ainsi que sur des disponibilités monétaires, soit matérialisées sous forme symbolique de billets de banque - monnaie fiduciaire - détenus en caisse, soit enregistrées dans les systèmes comptables des banques sous forme de comptes courants - monnaie scripturale). **Tous ces éléments forment l'ACTIF** (ou les actifs) du bilan où ont été employées les ressources financières identifiées, elles, dans les rubriques du PASSIF. Notons de suite que **les actifs** se regroupent suivant qu'ils sont stables, « **immobilisés** » pour une longue durée dans l'entreprise, ou « **circulants** » quand ils ne font que « passer » dans le cycle d'exploitation de l'entreprise (stocks, créances d'exploitation, disponibilités monétaires).

Ses **devoirs** (même racine que « **dettes** ») représentent toutes **les ressources** dont l'entreprise a disposé et qu'elle a employées **pour financer ses actifs**. On pourrait dire que le Passif sont seulement les « traces » des ressources financières (apportées par les propriétaires ou par des prêteurs comme les banques et des créanciers comme les fournisseurs) qui ont été employées pour payer les actifs qui permettent à l'entreprise d'exister et de mener son... activité !

Une image, peut-être, « *le passif représente les tonneaux vides qui ont permis de remplir les tonneaux pleins de l'actif* ». **Seul l'actif représente un inventaire de valeurs économiques réelles** que possède l'entreprise. **Le passif n'est que la trace comptable de ses ressources** dont certaines ne sont pas acquises définitivement, mais encore dues à des tiers (dettes financières, dettes d'exploitation).

ou "une **IMAGE**  
du **PATRIMOINE** de l'entreprise  
à une date donnée" (état de la situation)



C'est la définition classique dans tous les cours ou livres de comptabilité : un bilan est « *l'image du patrimoine de l'entreprise à une date donnée* ».

Par patrimoine, il faut entendre la notion juridique : *c'est l'ensemble des « droits et devoirs »* d'une personne juridique. Hommes et femmes sont des *personnes physiques* pour le Droit, avec plus ou moins de patrimoines, plus d'autres droits que n'ont pas les *personnes morales*.

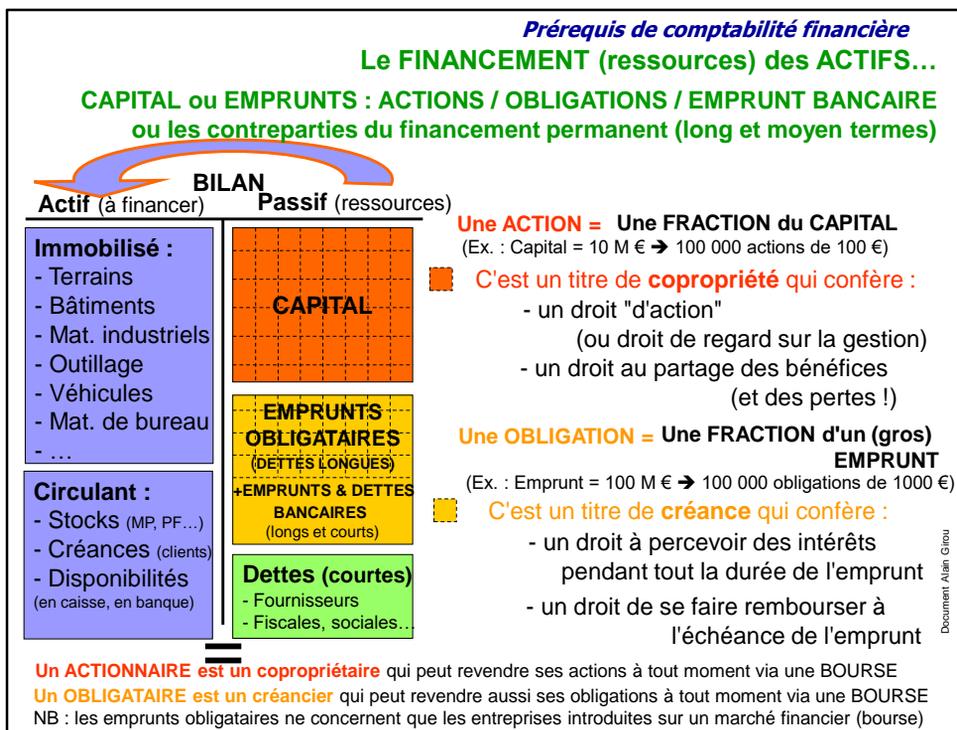
Une entreprise (en société ou même parfois individuelle) est une « personne morale » disposant de droits, mais également de devoirs distincts de ceux des propriétaires. Du reste, ces derniers ne doivent surtout pas confondre leur patrimoine avec celui de l'entreprise (par exemple, « taper » dans la caisse pour leurs besoins personnels...) au risque de commettre ce qu'on qualifie en droit *d'abus de bien social*!

*Le patrimoine* de l'entreprise est donc *l'ensemble de ses droits*, principalement *de propriété* (sur ses outils de production, sur ses stocks de matières, composants, en-cours et produits finis) *ou de créance* (droit de percevoir une somme d'argent, un paiement dû ou un prêt à recouvrer, à une échéance prévue), *ainsi que la monnaie disponible* dont elle peut disposer soit sur ses comptes en banque et aussi dans la « caisse » de l'entreprise (plutôt un coffre-fort !). Tout cela est ce qu'on nomme *l'ACTIF*.

Mais *c'est aussi l'ensemble de ses devoirs* (même racine que dettes), c'est-à-dire toutes les ressources (emprunts, dettes) qu'elle peut devoir à ses créanciers (banquiers, fournisseurs, autres prêteurs) sans oublier les *capitaux propres* qui proviennent des *apports en capitaux* de ses *associés propriétaires*. Mais ces apports ne leur sont pas restituables à une échéance quelconque et restent acquis (en principe) à l'entreprise pendant toute la durée de sa vie. Un associé qui veut récupérer son apport peut éventuellement revendre ses parts à un autre associé intéressé ou (pour les grandes entreprises faisant appel public à l'épargne et coté en bourse) revendre ses actions par l'intermédiaire d'un marché financier (Bourse). Mais il ne peut exiger de se faire rembourser par son entreprise. L'apport d'un associé propriétaire s'apparenterait plus à une dot qu'à une dette, en fait... Bref, tous ces devoirs, ou dettes constituent le *PASSIF*.

Retenez donc ici qu'un bilan est l'inventaire à une date donnée du patrimoine actif (les droits) et passif (les devoirs, les dettes) d'une personne morale entreprise, d'où le signe « + » dans le schéma. Et *qu'il y a toujours l'égalité entre son passif et son actif*, d'où le signe « = » !

On verra que *s'il y a déséquilibre, c'est qu'il y a enrichissement (bénéfice) ou un appauvrissement (perte)* et le bilan se rééquilibrera alors par la détermination du résultat !



Quelques précisions sur le financement des entreprises.

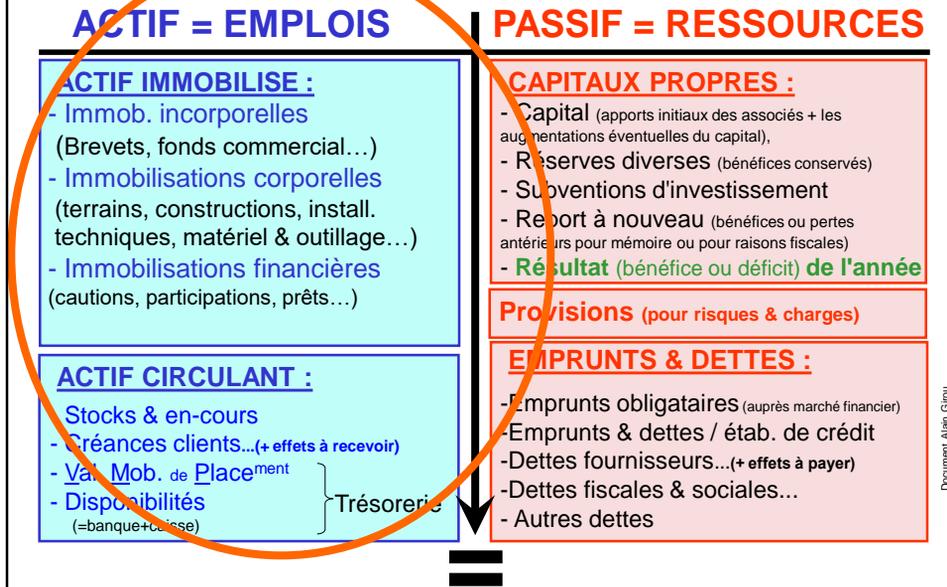
**Comme l'Actif** qui se divise en 2 grandes parties (« l'actif immobilisé » d'une part et « l'actif circulant » d'autre part), **le Passif se divise en 2 grandes parties également...** Les « **Capitaux Propres** » d'une part et les « **Emprunts et Dettes** » d'autre part.

Nous dirons les « Dettes » en général, car un emprunt est toujours une dette, mais une dette n'est pas forcément issue d'un emprunt !

*Exemple : d'un emprunt remboursable sur 5 ans à une banque né une dette financière. Mais le fait de devoir de l'argent à un fournisseur sur une livraison déjà reçue, payable selon une échéance à venir déterminée dans le contrat d'achat-vente liant le fournisseur à son client, constitue une dette (d'exploitation) pour le client sans qu'il y ait eu, de fait, un emprunt au préalable... ☺ Ah, les nuances du vocabulaire !*

L'essentiel des capitaux propres est constitué initialement, pour les sociétés de capitaux par actions, par les apports des copropriétaires associés (les « actionnaires »). **Le capital** initialement requis pour financer tout ou partie des actifs nécessaires à l'entreprise est alors divisé en parts : **les actions**. **Chaque associé copropriétaire** reçoit une quantité d'actions proportionnelle à son apport financier, **il devient actionnaire**. Chaque action peut alors donner un droit de vote (droit « d'action ») et un droit à une part du bénéfice distribuable chaque année (le « dividende » ou bénéfice distribué par action). Et plus on possède d'actions, plus on a de pouvoir dans l'entreprise et plus on reçoit aussi de dividendes. C'est un grand principe des entreprises capitalistes

Par la suite, **pour pouvoir disposer d'une capacité de financement renouvelée** d'investissement pour des actifs neufs et assurer son développement, l'entreprise peut compléter ses ressources **par des emprunts financiers** (+/- longs, sur plusieurs années). Ces emprunts peuvent être **contractés auprès de banques** (cas d'entreprises plutôt modestes ou ne faisant pas « appel public à l'épargne ») ou auprès du « public » (qui va du simple épargnant aux grands fonds d'assurance, d'investissement ou de pensions internationaux) **par l'intermédiaire des marchés financiers**. Ces **emprunts dits « obligataires »**, très importants, sont alors fractionnés (comme le capital l'est en actions) en parts d'emprunt appelées « **obligations** ». Une obligation est une fraction d'un gros emprunt sur une longue durée **dont le porteur a un statut de créancier** vis-à-vis de l'entreprise (et non de copropriétaire associé comme l'est l'actionnaire) **et perçoit des intérêts** ne dépendant pas des résultats de l'entreprise (contrairement aux dividendes) et se fera rembourser à l'échéance de son obligation.

STRUCTURE et CONTENU SIMPLIFIÉ, optique juridique  
(Principales lignes ou postes du bilan)

Document Alain Griou

**L'ACTIF : 2 grandes parties :**

**L'ACTIF IMMOBILISÉ** : comme son nom l'indique clairement il s'agit de **tous les éléments** nécessaires à son activité, mais qui sont stables, **qui restent de manière permanente (immobilisée)** dans l'entreprise.

→ **Les immobilisations incorporelles** sont des actifs permanents, mais qui n'ont pas de consistance matérielle (ce sont des droits, comme le droit au bail, des brevets, un fonds commercial...).

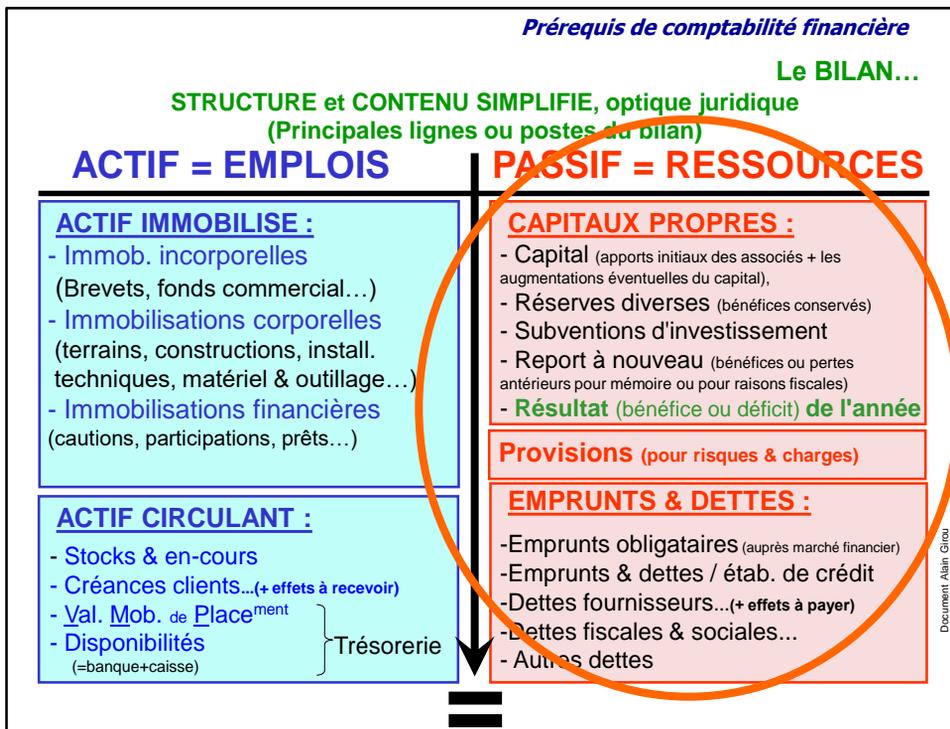
→ **Les immobilisations corporelles** sont des actifs physiques (terrain, bâtiments, matériels et outillage industriels, véhicules, meubles de bureau, systèmes informatiques, etc.).

Ces 2 types d'éléments d'actif ont des durées de vie de plusieurs années et perdent, pour la plupart, de la valeur au fil du temps de manière normale et prévisible, par l'usure, l'obsolescence... Ces pertes de valeur (ou « **moins-values** ») sont considérées comme consommées progressivement par l'activité de l'entreprise. On parle « **d'amortissements** ». L'amortissement d'un bien immobilisé (ex. immeuble, machine, véhicule, ordinateur, etc.) est donc la somme des moins-values enregistrées au fil du temps (au fil des années comptables). **Pour compenser cette moins-value progressive, une charge de consommation sera calculée annuellement selon des règles précises pour chaque élément amortissable de l'actif immobilisé.** Le total de **ces charges dites « calculées »** (et, de fait, non décaissées) formera les « **Dotations aux amortissements** » annuelles ajoutées aux charges du **compte de résultat** et constituera des consommations en plus des charges d'exploitation constatées et décaissées journalièrement par l'entreprise (charges d'achats, charges fiscales, salariales, sociales...).

→ **Les immobilisations financières** : sont généralement des participations dans des entreprises filiales, des prêts ou des placements d'argent qu'a faits l'entreprise à plus ou moins long terme, ainsi que des sommes bloquées au titre de caution de garantie. Mais ces immobilisations financières qui ne sont pas censées perdre de la valeur dans le temps (du moins nominale) et ne s'amortissent pas.

**L'ACTIF CIRCULANT** est composé d'éléments, plus ou moins corrélés à l'activité, au cycle d'exploitation de l'entreprise. On parle aussi **d'actif cyclique**. En effet, les « **Stocks et les en-cours** » ainsi que l'en-cours de « **Créances clients** » (qui représentent les sommes que doivent les clients pour leurs achats pas encore réglés) sont assez directement dépendants du niveau de l'activité.

Les **Valeurs Mobilières de Placement (VMP)** sont en fait des disponibilités monétaires excédentaires inutilisées, pour quelques jours ou quelques semaines, qui sont placés à très court terme plutôt que de les laisser sans rien rapporter en caisse ou sur un compte courant. En cas de besoin de liquidités, l'entreprise peut les rendre disponibles rapidement. Enfin, les « **Disponibilités** » sont les sommes disponibles sur le ou les comptes courants de l'entreprise ou en caisse.



Document Alain Girou

**Le PASSIF : 2 grandes parties aussi... (et les Provisions qui... semblent hésiter !)**

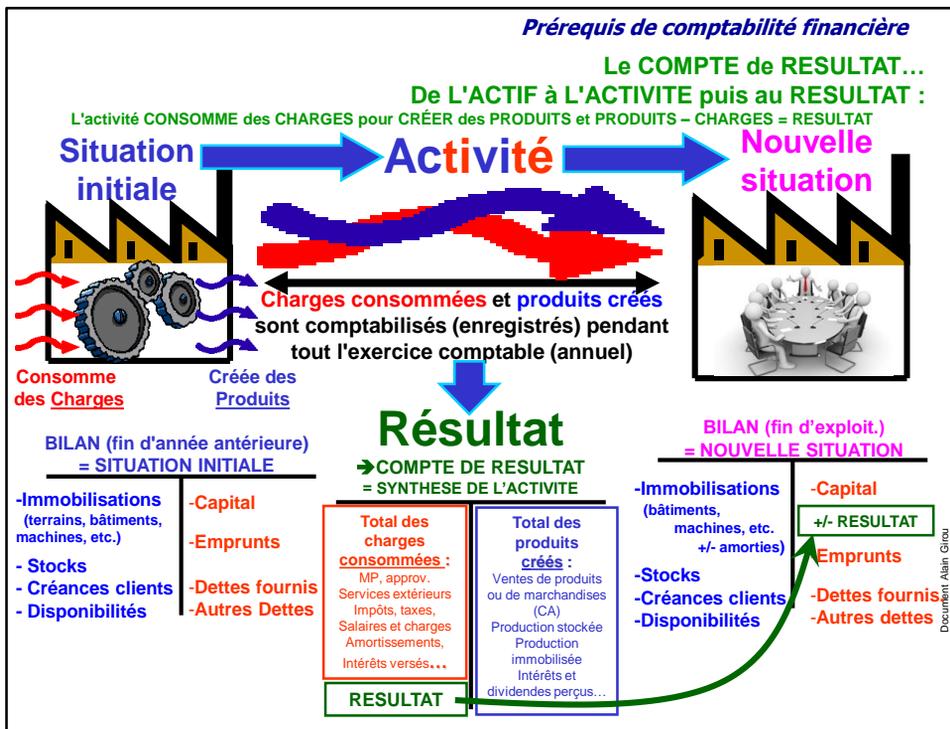
Image : « **Le passif où sont les tonneaux vides qui ont permis de remplir les tonneaux pleins de l'actif** »

Si les actifs ont une valeur économique réelle, le passif n'est constitué que des enregistrements, des « traces » comptables des différentes ressources que l'entreprise a reçues pour les employer dans le financement de ses actifs. Ce sont les traces des « contreparties » des actifs.

Les **CAPITAUX PROPRES** représentent l'ensemble des ressources propres (de l'entreprise ou issues des propriétaires de l'entreprise). Les « **Réserves** » sont des bénéfices des années antérieures qui ont été conservés à divers titres par l'entreprise. Les contreparties en richesses réelles, à l'actif, de ces résultats bénéficiaires sont donc restées disponibles pour l'entreprise et ont été probablement réinvesties dans de nouveaux actifs immobilisés. Les « **Subventions d'investissement** » peuvent être des aides de l'État, pour moderniser l'entreprise. Le « **Report à nouveau** » est une ligne un peu technique qui fait apparaître des « **résultats en instance d'affectation** » (bénéfices dont la répartition entre l'autofinancement et les actionnaires n'a pas encore été décidée. On peut y trouver un cumul **de déficits antérieurs** [montant négatif] qui sont conservés en mémoire afin d'être éventuellement compensés par de futurs bénéfices.

Les **PROVISIONS pour RISQUES et CHARGES** sont des montants qui ont été exclus des résultats afin que les **sommes correspondantes en contrepartie soient réservées pour parer un risque à venir [mais non certain] de perte ou une grosse charge probable**. Cela permet, outre des avantages fiscaux bienvenus, de réserver des disponibilités pendant une certaine durée faisant de ces provisions de véritables réserves participant à **l'autofinancement**. Suivant le sort que réservera l'avenir à ces provisions, elles deviendront dettes [pour payer la réalisation du risque ou la charge], ou réintégreront le résultat si elles s'avèrent avoir été créées inutilement [reprise de provisions].

Les **EMPRUNTS & DETTES** rassemblent toutes les ressources en provenance et dues à des tiers dont certaines impliquent un coût en charges d'intérêt [frais financiers]. Déjà vues dans une diapo précédente. Légère nuance : **les emprunts sont des ressources empruntées** [par contrat], mais ce sont évidemment **aussi des dettes, mais** qui donnent lieu au paiement de charges d'intérêt [concerne les **emprunts obligataires, emprunts et dettes auprès des banques**]. Le terme « Dette » apporte la nuance d'être des sommes **dues, mais pas forcément empruntées** [ex. : les « **dettes fournisseurs** » par le crédit que les fournisseurs accordent à leurs clients]. Ces dettes ne supportent pas, a priori, de frais financiers.



L'ACTIVITÉ engendrée par la mise en exploitation des actifs et des employés de l'entreprise se caractérise par la **consommation de richesses** appelée **CHARGES** (consommation de MP, de composants, de prestations de services, de travail humain, usure des actifs immobilisés et amortissables, de services bancaires...) pendant toute la durée de l'exercice comptable (une année, mais pas forcément civile, durant laquelle le système de comptabilité financière enregistre tous les flux provoqués par cette activité). **Mais cette activité**, consommatrice de richesses en tout genre **va aussi CRÉER des richesses**. Ce sont les **PRODUITS créés** (vendus ou provisoirement stockés).

Le bilan établi à la fin de l'exercice (année) comptable précédent fournit l'inventaire de la situation patrimoniale initiale, de départ, pour le nouvel exercice (année) comptable.

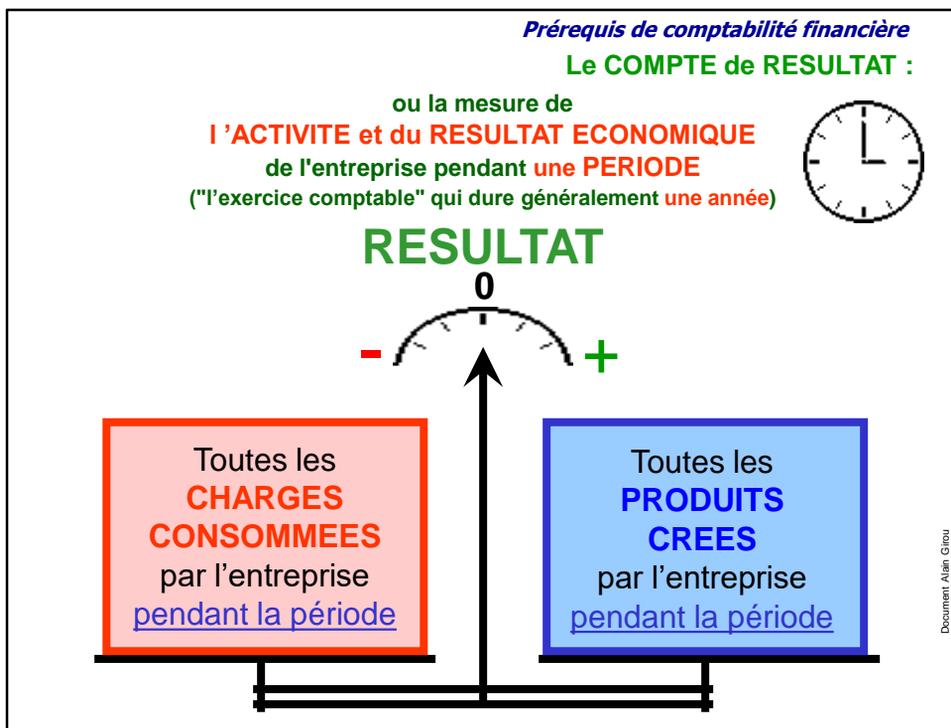
Pendant toute l'année, les flux de **charges consommées** et de **produits créés** sont enregistrés dans les comptes (mémoires) du système comptable. Cette activité vient impacter la situation patrimoniale (bilan) qui, au bout d'une année, sera considérablement modifiée au final par un enrichissement de l'entreprise (donc de son actif), du moins l'espère-t-on, ou par un appauvrissement, une perte...

Pour s'en assurer (mais aussi pour calculer les impôts qui seront dus au titre des bénéficiaires) **l'entreprise va rassembler tous ses comptes de charges et de produits dans un compte de synthèse : le COMPTE DE RÉSULTAT**. Et après bien des opérations d'inventaire et des calculs fastidieux de fin d'année comptable, elle pourra déterminer le **RÉSULTAT** et établir un **nouvel inventaire de son patrimoine, son nouveau BILAN**.

Le compte de résultat permet de calculer le résultat qui (déficit ou bénéfice) reporté au passif du bilan équilibrera forcément (si le comptable n'est pas trop mauvais...) l'ACTIF et le PASSIF.

En effet, **si l'entreprise s'est enrichie, l'actif** (= inventaire des richesses réelles) **vaut plus que l'inventaire des ressources du passif**; ainsi **en ajoutant le résultat bénéficiaire au passif, on équilibre le bilan** en reconnaissant l'enrichissement de l'actif par un solde ajouté au passif, donc **une ressource propre en plus**.

**Si l'entreprise s'est appauvrie** pendant le dernier exercice (année) comptable, **alors l'inventaire de l'actif vaut moins que l'inventaire au passif des ressources accordées à l'entreprise à l'instant du bilan**. Ainsi **en retranchant la valeur du déficit aux capitaux propres du passif, on rééquilibre (à la baisse) le niveau général du bilan**. Ce qui revient à constater que le capital apporté par les associés a perdu une valeur équivalente à la part de valeur de l'actif perdu pendant l'année d'exploitation. Ce qui est légitime puisque **les actionnaires se partagent, par principe, les bénéfices ou... les pertes**.

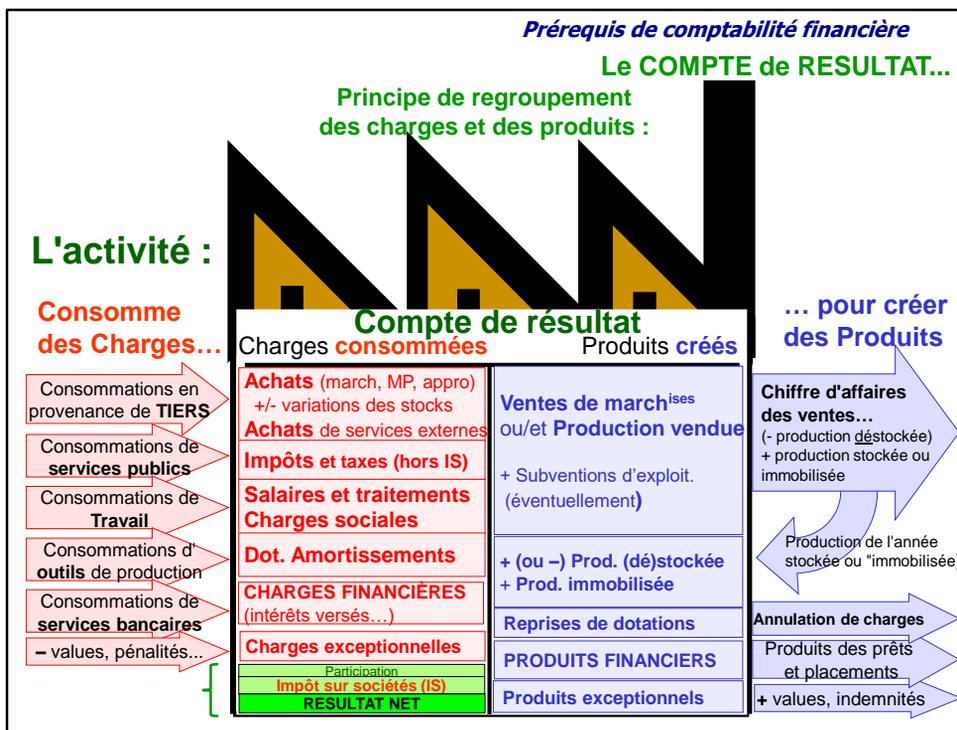


**Le COMPTE DE RÉSULTAT** est souvent qualifié de **document « dynamique » par rapport au bilan « statique »**, car ce dernier ne fournit qu'un inventaire des différents éléments actifs et passifs du patrimoine à **une date donnée**. Un instantané, « une photographie » du patrimoine de l'entreprise.

**Un BILAN** ne contient à l'instant « **t** » que **des valeurs de STOCKS** de toute nature (comme les jauges de réservoirs), on l'a déjà écrit précédemment.

**Un COMPTE DE RÉSULTAT** fournit, au contraire, **des valeurs sur tous les FLUX de CONSOMMATIONS et sur tous les FLUX de PRODUITS** (comme des compteurs accumulateurs et non les jauges instantanées du bilan) pour toute une année comptable (puisque c'est un document de synthèse).

**Il établit** sur un exercice (une année) comptable **une sorte de balance entre la somme de tous les flux de consommations réelles de l'entreprise (pas seulement ses achats) et la somme des flux de tous ses produits (et pas seulement les ventes)**. D'où la nécessité au moment de l'établissement de ces calculs de fin d'exercice et d'inventaire de **tenir compte des variations de stocks entre les niveaux du début de l'année** (fin de l'année précédente, en fait) **et ceux de l'inventaire de la fin de l'année**. Mais c'est déjà une histoire de comptable, tout ça ! On s'arrêtera là !



**Le principe de construction :** Comme le compte de résultat doit faire la synthèse de toutes les consommations ou CHARGES (flux entrant) et de tous les PRODUITS (flux sortant), il peut se construire comme un tableau en 2 parties, à l'image du bilan.

**D'un côté les consommations** regroupées par nature dans des rubriques synthétiques (lignes)...

**De l'autre côté, les produits** regroupés également par nature dans des rubriques synthétiques.

Chacune de ces lignes ou rubriques synthétiques peut correspondre, en fait, à un nombre important de comptes détaillés qui enregistrent avec précisions dans le module comptabilité de l'ERP, au jour le jour et pendant toute l'année, chaque charge (facture reçue) et chaque produit (facture émise).

Notez la logique : de haut en bas, **on part d'abord des éléments liés à l'activité d'exploitation** de l'entreprise, **puis on trouve les flux liés aux activités financières** et enfin **les éléments exceptionnels**, comme des charges exceptionnelles (moins-values dues à des sinistres, destructions accidentelles ou des condamnations à des pénalités de justice ou dommages et intérêts) et des produits exceptionnels (par exemples, des indemnités d'assurances pour compenser un sinistre...).

Notez le cas particulier de **la production stockée** (variation positive des stocks de PF) et de **la production immobilisée** (production de biens immobilisés par l'entreprise à son actif pour son propre usage) qui doivent être ajoutées à la production vendue pour déterminer **la production totale réelle** de l'exercice comptable. Car bien que non vendue, parce que stockée ou immobilisée à l'actif, elle a coûté des charges à l'entreprise.

Également côté consommations, il s'agit pour les **achats stockés** (principalement marchandises, MP, appro. stockés...) de **connaître le montant des consommations et pas seulement des achats**.

**Les consommations effectives de l'année sont alors égales...**

**soit au montant des Achats + la diminution du stock** par rapport au stock initial (puisque s'il a diminué c'est qu'il a été consommé en plus que ce qui a été acheté !)

**soit au montant des Achats - l'augmentation du stock** (puisque s'il a augmenté, tout ce qui a été acheté n'a pas été consommé !)

**La répartition du surplus brut entre les 3 acteurs de l'activité économique vient solder le compte :** **la participation** pour les salariés, **l'impôt sur les bénéfices** pour financer une partie des services publics et des infrastructures de l'Etat **et enfin le résultat net pour l'entreprise** (autofinancement) **ou/et les actionnaires** (dividendes)

## CHARGES

Présentation en compte

## PRODUITS

### CHARGES D'EXPLOITATION :

- Achats March. MP & autres approv.
- +/- variation des stocks (biens)
- Achats autres charges externes (services)
- Impôts, taxes & vers. assimilés
- Salaires & traitements
- Charges sociales
- Dotations amortiss. & provisions
- Autres charges

### CHARGES FINANCIERES :

- Intérêts et charges assimilées

### CHARGES EXCEPTIONNELLES

Participation des salariés

Impôt sur Sociétés (I.S.)

RESULTAT NET BENEFICIAIRE

### PRODUITS D'EXPLOITATION :

- Ventes de marchandises
- Production vendue (biens ou serv.)
- Production stockée(+) / déstockée(-)
- Production immobilisée
- Subventions d'exploitation
- Reprises de dotations
- Autres produits

Le Résultat d'Exploitation = "REX"

### PRODUITS FINANCIERS :

- de participation (bénéfices des filiales)
- Intérêts et produits assimilés

### PRODUITS EXCEPTIONNELS

C'est **une présentation plus complète**, toujours structurée « **en compte** », mettant en évidence les **3 grandes divisions** : partie **exploitation**, partie **financière** et partie **exceptionnelle**.

Mais la présentation suivante, dite « **en liste** » est plus courante dans la réalité. Elle permet aussi de mettre en exergue les **résultats et les Soldes Intermédiaires de Gestion** (S.I.G.) comme le Résultat d'Exploitation (REX) qui montre le surplus de richesses dégagé par la seule activité d'exploitation de l'entreprise (son métier, sans interférences des opérations financières ou des événements exceptionnels) sans incidences de ses opérations financières ou exceptionnelles.

Présentation "en LISTE" (plus courante en fait)

	Ex. N	Ex. N-1
Produits d'exploitation :		
- Charges d'exploitation :		
<b>= Résultat d'exploitation ou REX (1) :</b>		
Produits financiers :		
- Charges financières :		
<b>= Résultat financier (2)</b>		
<b>(1) + (2) = Résultat courant avant impôt (I.S.)</b>		
Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		
<b>= Résultat exceptionnel (3)</b>		
- Participation des salariés (4)		
- Impôt sur les bénéfices (5)		
<b>(1) + (2) + (3) + (4) + (5) = Résultat de l'exercice</b>		

Permet de mettre en évidence des résultats intermédiaires (S.I.G.) et de les comparer.

Facilite l'analyse et la compréhension approfondies de l'activité et des différents soldes de gestion ou résultats de l'entreprise

Document Alain Giou

**Quelques Soldes intermédiaires de Gestion (S.I.G.) à connaître et définis sans tous les détails :**

- La **VALEUR AJOUTEE (VA)** = PRODUCTION (vendue + stockée + immobilisée)
  - Achats (MP, autres approv.) corrigés des variations de stocks
  - Autres achats et charges externes (=consommation de services)

La VA est un indicateur fondamental qui permet de mesurer l'apport de valeur de l'entreprise (valeur qu'elle a ajoutée) dans la valeur totale de la production qu'elle a vendue (= la valeur de sa production vendue moins la valeur des productions qu'elle a achetées et consommées de ses fournisseurs ou « consommations en provenance des tiers » ou encore appelées « consommations intermédiaires »).

Plus une entreprise est capable de créer de VA (par sa technologie, ses avantages concurrentiels, son marketing ou tout à la fois comme Apple) plus elle s'enrichit.

- L'**EXEDENT BRUT d'EXPLOITATION (EBE)** = VA – Ch. salariales – Impôts, taxes et versement assimilés.

C'est la VA, mais après avoir rémunéré le travail salarié (hors participation) et les impôts et taxes (autres que l'impôt sur bénéfice) qui représentent la charge pour l'entreprise de sa consommation de services publics « gratuits » (entretien des routes, éclairage publique, ramassage des ordures, police, tribunaux, armée...)

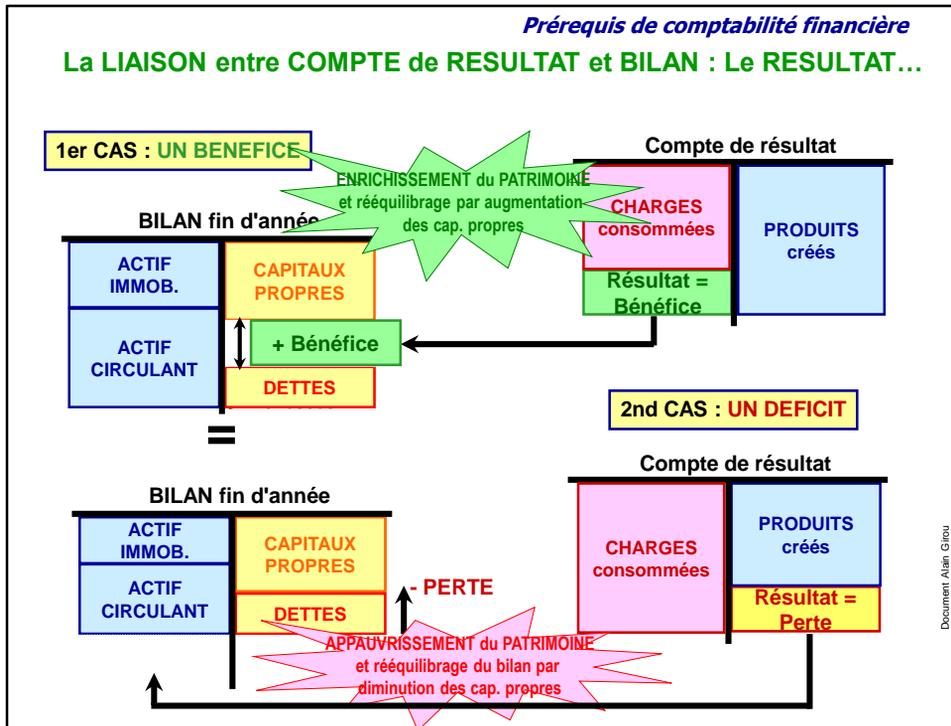
- Le **RÉSULTAT d'EXPLOITATION (REX)** = total des produits d'exploitation – total des charges d'exploitation ou = EBE – Dotations aux amortissements et aux provisions + reprises de dotation

Mesure le surplus laissé par la seule activité d'exploitation de l'entreprise, avant les charges et produits financiers (intérêts payés ou perçus...) ou exceptionnels (destructions ou pertes accidentelles, pénalités, indemnités, plus-values exceptionnels...)

- Le **RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT** = Résultat d'Exploitation (REX) – Résultat Financier
- Mesure le surplus après impact des charges et produits financiers, mais avant celui des éléments exceptionnels.

NB : les normes internationales comme les normes européennes IAS-IFRS utilisent des normes de présentation et de construction des documents comptables de synthèse ainsi que des choix de méthodologies comptables en partie différents de la norme du PCG français et offrent des outils (SIG, ratios...) aussi très intéressants pour l'analyse financière des documents de synthèse.

La LIAISON entre COMPTE de RESULTAT et BILAN : Le RESULTAT...



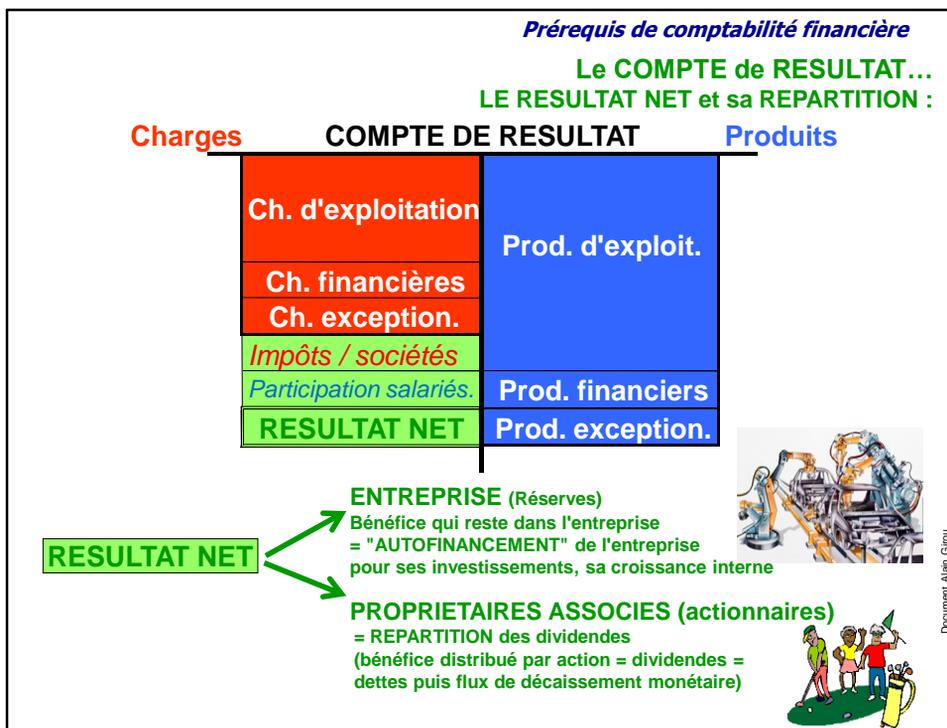
Document Alain Griou

Pour que tout soit en ordre et cohérent entre les deux principaux documents de synthèse fournis par la comptabilité financière, la liaison entre le compte de résultat et le bilan implique l'équilibrage du bilan (égalité Actif – Passif) par le solde du compte de résultat (c.-à-d. le résultat !).

A l'inventaire des flux de Produits et des flux de Charges, *si le solde du compte de résultat* fait apparaître *un écart en faveur des charges* (1<sup>er</sup> cas) l'entreprise dispose donc *d'un excédent des richesses produites par rapport aux richesses consommées* (les charges). *C'est un « résultat bénéficiaire ».*

Cela signifie aussi que *l'entreprise s'est enrichie... Donc*, à l'inventaire de son patrimoine (au bilan), *la valeur totale des actifs* (c'est-à-dire les richesses économiques réelles) *sera excédentaire par rapport aux ressources* qui ont été confiées et *totalisées comptablement au passif* de l'entreprise. *L'ajout d'une ressource propre*, que l'entreprise s'est ainsi créée par son activité (un solde bénéficiaire) *viendra ré équilibrer le passif avec l'actif*, mettant ainsi en évidence *le résultat bénéficiaire dans le bilan*.

*Réciproquement, un excédent des charges consommées par rapport aux produits créés se soldera* au compte de résultat *par un résultat déficitaire* (une perte de richesse). Ce qui signifie aussi que l'inventaire *des actifs économiques* au bilan *est désormais inférieur* au montant des *ressources reçues* par l'entreprise et comptabilisées au passif de son bilan. Il convient donc de *faire apparaître ce résultat déficitaire en soustraction des Capitaux Propres afin de ré équilibrer à son tour le bilan*. Et ainsi, très légitimement, *c'est bien aussi le capital apporté au passif* par les associés propriétaires (actionnaires) *qui a fondu en valeur compte tenu que ses contreparties réelles en actifs économiques ont perdu de leur valeur*. En clair, les actions des propriétaires ont perdu de leur valeur théorique, car les richesses économiques réelles qu'elles représentent ont perdu réellement de la valeur.



**Le solde bénéficiaire des produits créés sur les charges consommées** pendant toute la durée de l'exercice représente un « surplus » de richesse qui **va se répartir en les 3 principaux acteurs de l'activité économique** : **l'État** au sens large (un peu tout le monde), le **travail** (les salariés) et le **capital** (l'entreprise et ses actionnaires).

**L'impôt sur les bénéfices des sociétés** va aller à l'État pour participer au **financement des infrastructures publiques** qu'il crée et entretient...

La **participation des salariés aux fruits de l'expansion** va aux salariés **en plus du salaire** (c'est une forme de participation et aussi une forme d'incitation à la performance). Je ne m'étendrai pas sur les règles de calcul et de répartition !

**Le résultat net reste acquis à l'entreprise**, d'une part, **pour renouveler ou développer son capital technique (investissement par autofinancement)** et, d'autre part, **pour rémunérer ses apporteurs de capitaux (ses actionnaires)** en leur distribuant une part de bénéfice net **sous forme de dividendes** (un dividende = le bénéfice distribué pour une action).



## Les AMORTISSEMENTS et leurs "DOTATIONS aux amortissements"... Des CHARGES "CALCULEES" un peu particulières :

On distingue souvent 2 grandes formes d'amortissements :

- l'amortissement économique :

fondé sur un usage technique des équipements et souvent linéaire

- l'amortissements fiscal :

Fondé sur des considérations fiscales et souvent dégressif (plus avantageux fiscalement pour l'entreprise qui amortie plus tôt et plus vite)

Exemple simplifié et illustratif d'un tableau de calcul d'un amortissement linéaire sur 5 années (pleines) d'une immobilisation de 100 000 € (taux d'amortissement linéaire annuel = 20%) :

ANNEE	Val. d'origine (Brut du bilan)	Dotation aux amort. annuelle	Amort. cumulé (moins-value)	Val. Nette Compt. (Net du bilan)
2018	100 000	20 000	20 000	80 000
2019	100 000	20 000	40 000	60 000
2020	100 000	20 000	60 000	40 000
2021	100 000	20 000	80 000	20 000
2022	100 000	20 000	100 000	0

Valeur d'origine ou coût historique de l'immobilisation (dans colonne "Brut" au bilan)

Moins-value annuelle "calculée" = Dotation aux amortissements (charge annuelle supplémentaire au compte de résultat)

Cumul de perte de valeur au fil du temps de l'immobilisation

Valeur Nette Comptable ou valeur amortie chaque année (colonne "Net" au bilan)

Document Alain Griou

Montant considéré comme une charge (un coût) à inclure dans le prix de vente (donc dans le coût de revient) afin de constater et de compenser la perte de valeur de certaines immobilisations (bâtiments, matériel et outillage industriels, véhicules...) par usure au fil du temps.

= Manière d'étaler le coût d'acquisition d'une immobilisation sur plusieurs années (durée de vie « comptable »).

Produire des biens consomme des matières, des composants, des services acquis auprès de prestataires, du travail et des compétences... Et consomme aussi progressivement les outils de production (machines, etc.) qui participent à la production et qui finiront usés ou obsolètes.

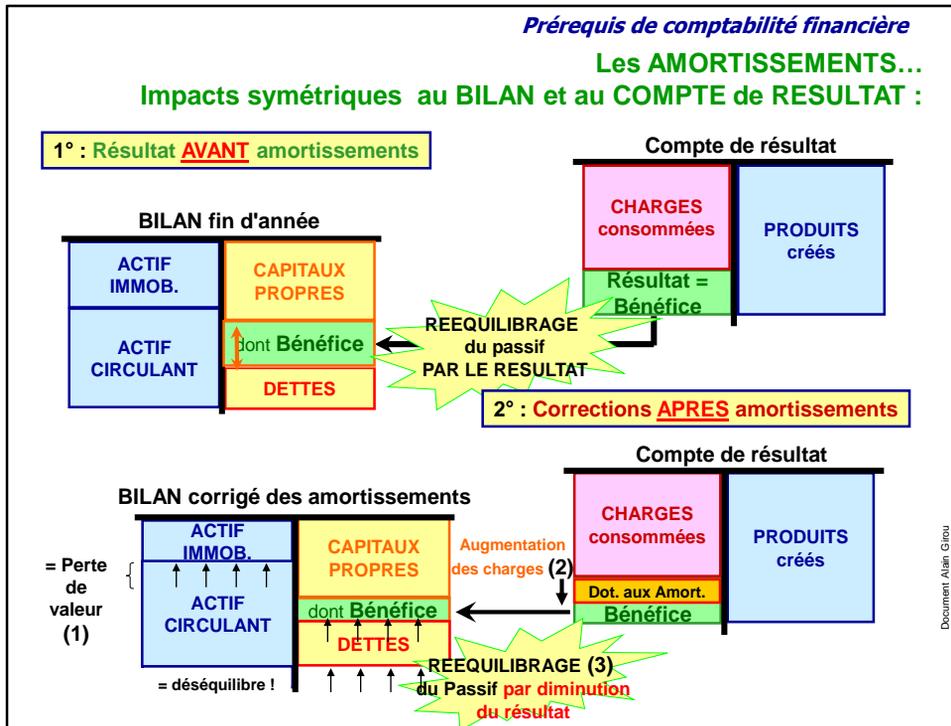
Cette composante du coût de revient, donc du prix encaissé à la vente, pourrait être considérée comme une forme d'épargne progressive de l'entreprise destinée à racheter des immobilisations de remplacement en fin de vie « comptable » des précédentes. L'amortissement est une composante importante de « l'autofinancement » des investissements des entreprises.

Synthèse sur l'amortissement :

- L'AMORTISSEMENT est le constat de la DÉPRÉCIATION (perte de valeur) normale par usure ou obsolescence de certaines immobilisations de l'entreprise (bâtiments, machines, outillages, véhicules, mobilier, etc.). Alors qu'une provision
- Une compensation de cette perte de valeur normale est prise en compte annuellement comme un COÛT d'exploitation supplémentaire de l'entreprise : c'est la DOTATION aux amortissements (= charge).
- Cette charge est calculée annuellement, mais elle n'est pas décaissée durant l'année (puisque l'immobilisation a été payée au moment de son acquisition). C'est ce qui permet de récupérer, de compenser, progressivement le capital initialement dépensé.
- L'amortissement a un caractère fiscal : les dotations sont des charges d'exploitation et, à ce titre, elles diminuent (comme les autres charges) le résultat imposable de l'entreprise et donc aussi l'impôt.

Les AMORTISSEMENTS...

Impacts symétriques au BILAN et au COMPTE de RESULTAT :



**1re situation :** Un bilan et son compte de résultat **AVANT la prise en considération de l'amortissement des actifs immobilisés concernés** (principalement les « immobilisations corporelles » comme, les bâtiments si l'entreprise en est propriétaire, le matériel et l'outillage industriels, les véhicules, le mobilier de bureau, etc.). Le **compte de résultat montre un résultat bénéficiaire (surplus des produits sur les charges consommées** durant l'année). Donc un solde bénéficiaire qui rééquilibre les charges inférieures aux produits. Le bénéfice c'est bien le surplus de produits (en bleu) par rapport aux charges (en rose).

**Le bilan est équilibré grâce au montant du résultat bénéficiaire** déterminé au compte de résultat. **En effet, l'excédent des produits** qui constituait le solde bénéficiaire du compte de résultat, **est bien un excédent de richesses que l'entreprise a créé par son activité. Cette richesse se retrouve tout naturellement « stockée » au bilan**, là où se trouvent toutes les richesses économiques réelles appartenant à l'entreprise : **à son actif**. Et le résultat affiché au passif montre bien (toujours par solde) que cet excédent de richesses à l'actif provient d'une ressource supplémentaire, une ressource propre (dans les capitaux propres) et non issue d'une dette ! Mais son emploi est quelque part dans l'actif (en disponibilités ? Placé ? Déjà réinvesti dans de nouvelles immobilisations ? L'histoire ne nous le dit pas, ce qui vous laisse toutes les options ouvertes).

**2e situation :** **Le comptable avait oublié de constater et de prendre en compte les dépréciations durant l'année de certaines immobilisations, par usure et vieillissement !**

Il doit donc calculer (avec des règles de calcul qui lui sont imposées par le fisc, et pour cause...) ces dépréciations (des pertes, des « moins-values ») applicables selon les règles des autorités fiscales aux actifs immobilisés concernés. **Ce sont les amortissements des années** qui sont retranchés aux valeurs nettes concernées affichées au bilan de la fin de l'année passée. **Ce qui revient à diminuer la valeur de l'actif** par rapport au bel équilibre qu'on avait avant. **Comme ces dépréciations d'actifs sont des pertes de richesse, on les enregistre dans les charges du compte de résultat** en plus de celles déjà enregistrées. C'est ce qu'on nomme **les Dotations aux amortissements** de l'année. **Des charges calculées, mais non décaissées** et dont les sommes de trésorerie correspondantes **pourront servir à compenser les pertes en capital technique** (immobilisations) par la reconstitution d'un capital financier, d'une épargne, qui permettra à l'entreprise de réinvestir dans de nouvelles immobilisations ou de remplacer les équipements usés. Les charges étant augmentées, le bénéfice en est diminué d'autant et celui-ci rééquilibre à son vrai niveau le passif à la valeur réelle de l'actif. La diminution du bénéfice (mais qui n'a pas entraîné de décaissement) par l'augmentation des charges compense la perte de valeur. Les sommes des dotations aux amortissements ainsi « réservées » forment avec le résultat bénéficiaire la « **Capacité d'Autofinancement** » (CAF) de l'entreprise (aussi **appelée « cashflow »**) qui est un indicateur important de sa performance financière et de sa capacité de développement.

**CONCLUSION sur la COMPTABILITE FINANCIERE :  
QU'EST-CE QUE LA GESTION FINANCIERE ?  
LA RECHERCHE GLOBALE DES EQUILIBRES ET... DE LA RENTABILITE**

La GESTION FINANCIERE s'appuie sur :

- des techniques juridiques,
- des techniques fiscales,
- des techniques comptables,
- les mathématiques et statistiques.

Entre autres pour...



ACTIF = EMPLOIS

PASSIF = RESSOURCES

Arbitrer le choix des investissements et analyser l'efficacité financière (rentabilité) de l'emploi des fonds collectés.  
Aider à maîtriser les besoins de financement de l'activité

**BESOINS DE FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS  
+  
BESOINS DE FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION**

**RESSOURCES FINANCIERES PROPRES  
+  
RESSOURCES FINANCIERES EXTERNES (DETTES)**

Rassembler, arbitrer et gérer les fonds nécessaires aux besoins de l'entreprise tout en maintenant son indépendance

**TRESORERIE !**

Surveiller l'équilibre entre besoins en fonds de roulement et fonds de roulement et assurer de manière permanente la **LIQUIDITE-SOLVABILITE** de l'entreprise (Budget et gestion de trésorerie)